



## CONSEIL DE QUARTIER D'ERGUÉ-ARMEL

### Compte-rendu de la 13<sup>ème</sup> plénière du mardi 19 avril 2016

**Présents :** 24 membres du conseil

Corine Nicolas, maire adjointe chargée d'Ergué-Armel et Jacky Frémy, démocratie de proximité

**Excusés :** 4 membres

**Absents :** 6 membres

#### **Ordre du jour :**

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 19 janvier 2016
- 2- Trombinoscope des membres du conseil de quartier
- 3- Réponses aux questions posées lors de la dernière plénière
- 4- Proposition d'une sortie « Développement économique »
- 5- Sortie du samedi 23 avril 2016
- 6- Mise en place des circuits pédestres pour « Voyages insolites »
- 7- Futur aménagement des espaces publics à Locmaria
- 8- Prochains articles du Mag+Agglo de mai/juin 2016
- 9- Questions diverses et bilan de séance
- 10-Prochain rendez-vous

Document(s) joint(s) :

- a- Compte-rendu de la plénière du 19 janvier 2016
- b- Randonnée Locmaria - Anneau cycliste

**1- Validation du compte-rendu de la plénière du 19 janvier 2016**

Compte-rendu validé à l'unanimité des membres présents.

**2- Trombinoscope des membres du conseil de quartier**

Afin de compléter le trombinoscope demandé par l'ensemble des membres, Jacky a proposé à un des membres du conseil de quartier de prendre une photo de chacune des personnes présentes. Annie Bonizec s'est portée volontaire.

**3- Réponses aux questions posées lors de la dernière plénière**

**Les questions posées par monsieur Pierre Collorec ont reçu les réponses suivantes par la direction des déplacements et de la voirie** (les réponses ont été transmises très rapidement au service de la démocratie de proximité)

Photo n°1 : Allée accès au bois de Keradenec

Le chemin piéton en bois de Keradenec a été gravillonné, alors que les autres chemins en zone boisée sont en béton lavé ou autre revêtement plus en accord avec la nature... Il est de plus glissant, car non nettoyé avec une balayeuse de la Ville.

Réponse des services: Le principe est que les allées des zones boisées sont faites en bitume bicouche et gravillons et que les allées du Braden qui ne sont pas des zones boisées sont plutôt réalisées en béton lavé. Il n'a jamais été dit que les allées des zones boisées seraient réalisées comme au Braden en béton lavé.

Cette allée est faite depuis 2 ans environ, et n'est pas dangereuse. Elle peut être glissante en présence de feuilles, mais pas du fait du revêtement installé.

Réponse de monsieur Pierre Collorec : C'est dangereux pour les personnes âgées...

Photo 2 : Stationnements rue de l'Île de Houat

Réfection des tracés de stationnement dans de nombreuses rues. Les emplacements pour les personnes en situation de handicap sont à refaire pour une meilleure visibilité : demande de peindre en bleu les emplacements !

Réponse des services: les peintures sont rafraîchies annuellement par l'équipe de signalisation dédiée. La campagne sera réalisée à partir de juin. Concernant la place réservée aux personnes en situation de handicap, la réglementation a récemment remplacé le bleu par le blanc.

Réponse de monsieur Pierre Collorec : Les travaux sont en grande partie terminés à ce jour.

Photo 3 : La Place Victor Schoelcher

Les 3 parkings construits en 1979 sur cette place ne sont plus adaptés à la circulation : Difficultés de stationnement, de sens de circulation, stationnement sur les trottoirs... Monsieur Pierre Collorec préconise un groupe de travail sur ce sujet en concertation avec les commerçants et les services de la voirie et des espaces verts afin d'élaborer un nouveau scénario.

Réponse des services: l'association du Braden a soumis une proposition d'aménagement du parking. Cette proposition a été chiffrée à 231 000 € TTC, soit 13 000 € TTC par place de stationnement supplémentaire. Les budgets n'ont, pour le moment, pas permis de financer cet aménagement.

Réponse de l'association des Habitants du Braden : L'association, qui a déposé ce jour un nouveau projet (le 1<sup>er</sup> étant trop cher), est invitée à une prochaine réunion le 3 mai 2016 avec les services concernés.

Photo 4: Réfection du chemin rue de l'île d'Arz

Il reste quelques dizaines de mètres à terminer en revêtement béton comme les autres chemins piétons du Braden.

Réponse des services : La partie basse de la rue Salengro à la rue d'Arz a été faite en 2014. Une estimation a été faite pour la partie haute (celle que vous nous avez présenté en photo) mais elle ne fait pas partie des prestations retenues, d'autres étant plus prioritaires sur le secteur. Elle sera programmée ultérieurement.

Photo 5 : Rue de l'Université

Au niveau de l'abri bus récemment installé, il reste un escalier non utilisable pour les personnes à mobilité réduite (PMR) !

Réponse des services : Le terrain naturel ne permettant pas de réaliser un cheminement PMR par cet accès. Il est normalement prévu via le rond-point par le trottoir existant.

Il faut également noter que cet abris bus n'est pas un arrêt de la QUB, mais qu'il est uniquement utilisé par les cars du réseau Pen Ar Bed pour rallier certaines communes ou villes extérieures à Quimper.

D'autre part, le cheminement en terre, qui démarre de ce petit escalier pour rejoindre le passage piétonnier au rond-point de la rocade à Kerustum, a été créé pour les élèves de l'université et du lycée Sainte Thérèse ; ce passage n'est pas du tout adapté et n'a jamais été envisagé comme cheminement pour personne en situation de handicap ou personne à mobilité réduite.

Réponse de monsieur Pierre Collorec : La ville ne prend pas en compte la pénibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Photo 6 : Salle polyvalente du Braden

La salle polyvalente de l'école Édmond Michelet a une INSONORISATION déplorable, et une étude serait à prévoir. La signalétique est également absente (type « entrée Salle Polyvalente du Braden ») sur le bâtiment et hors bâtiment

Réponse des services : Une demande sera faite au service bâtiments en charge de l'exploitation de la salle.

Les travaux seront faits courant mai 2016.

Photo 7: Trou d'eau.

Une source récente a vu le jour au printemps 2015 en bordure de chemin, entre la liaison le Braden et le bois de Keradennec , côté bois après le passage sous rocade. Elle représente une insécurité notamment pour les enfants.

Réponse des services: Effectivement, il y a une source qui se déplace à cet endroit. Nous allons procéder à une consolidation du soutènement de la voie, et poser éventuellement une lisse en régie pour éviter tout risque de chute.

Les travaux ont été effectués entre temps.

Photo 8 : Dos d'âne rue de l'île de Batz

La longueur du dos d'âne est non conforme. Il est situé dans un virage et a de nombreuses entailles au niveau du bitume.

Monsieur Pierre Collorec a joint à son mail que, selon une enquête du magazine Auto Plus, un tiers des gendarmes couchés sur les routes de l'Hexagone n'est pas conforme à la législation. Il a joint également le décret n°94-447 du 27 mai 1994 relatif aux caractéristiques et aux conditions de réalisation des ralentisseurs de type dos d'âne ou de type trapézoïdal. Il demande que le conseil de quartier fasse une enquête sur ce sujet.

Pour information, le service de la voirie, par l'intermédiaire de son responsable Jean-Luc Rault, a répondu très rapidement à cette question qui a seulement été déposée le lundi 18 avril 2016.

Réponse des services : Au niveau de l'île de Batz et de l'île de Pâques, ce n'est pas un dos d'âne, c'est un plateau. La réglementation n'est pas la même, notamment en ce qui concerne la longueur, la position ... Maintenant il est vrai que la pente est un peu forte, mais nous n'avons pas eu d'autre réclamation et le système est efficace pour faire ralentir les véhicules. Il faut savoir que ce ralentisseur a été réalisé pour sécuriser les piétons qui empruntent le chemin de l'île de Pâques. Aujourd'hui, nous ne faisons quasiment aucun dos d'âne qui sont effectivement très contraignant à mettre en place et qui peuvent être dangereux. Nous réalisons principalement des plateaux surélevés (devant l'école Émile Zola par exemple ou nous l'avons fait en accord avec l'hôpital, sur l'avenue de Limerick, etc) ou des coussins berlinois (ce type d'aménagement est bien adapté sur les voies empruntés par des bus)

Nous sommes donc particulièrement attentifs aux conditions de mise en place de ce type de dispositif.

Réponses d'autres membres du conseil : Il y a un creux juste avant le passage surélevé qui accentue la pente et qui fait que les véhicules ont tendance à frotter le bitume.

#### 4- Proposition d'une sortie « Développement économique »

4a- Deux sorties sont proposées en soirée de 18h à 21h : Organisation du ou des circuits par Laurent Bruchon, directeur du service développement économique.

4b- Les quatre conseils de quartier sont regroupés deux par deux afin de compléter le car : de 40 à 50 personnes maximum

4c- Dates retenues :

- Mercredi 1er juin à 17h45 : Kerfeunteun et Penhars

Rendez-vous : Parking de Penvillers (facilités de stationnement)

- **Mercredi 8 juin à 17h45** : Ergué-Armel et Centre-ville

Rendez-vous : Parking d'Aquarive

4d- 12 personnes se sont déjà inscrites sur la feuille mise à leur disposition.

4<sup>e</sup>- Des informations complémentaires seront données par Laurent Bruchon lors de l'inter-quartier du mardi 13 septembre 2016 qui aura lieu à la MPT de Penhars. Le manager du commerce vous présentera également ses actions futures.

#### 5- Sortie du conseil de quartier du samedi 23 avril 2016

Le rendez-vous est fixé à 10h au 1 rond-point de Quistinidal à Quimper. Les voitures pourront stationner sur le parking réservé aux visiteurs à l'intérieur de l'enceinte de l'entreprise Kéolis.

La visite sera assurée par le directeur d'exploitation, Laurent CHESNÉ et devrait durer 1h30 à 1h45 suivant les questions que vous aurez à lui posées.

Le repas s'effectuera ensuite à l'école Pauline Kergomard, 6 place du Cosmos, vers 12h - 12h15.

Concernant la randonnée pédestre à 13h45, elle est assurée par Jean-Yves Picard et un autre membre de l'association Bevan Gwelloc'h basée au Petit Guelen. Il nous invite à avoir des chaussures de marche et à prévoir un vêtement de pluie.

Les cinq autorisations de droit de passage ont été demandées par le service de la démocratie de proximité auprès des propriétaires concernés.

A ce jour, environ 25 personnes sont inscrites à cette sortie.

## **6- Mise en place des circuits pédestres pour « Voyages insolites »**

La prochaine réunion d'organisation à laquelle participeront Jean-Jacques Le Borgne et Annie Bonizec, aura lieu le mercredi 11 mai à 18h30 à la MPT (rendez-vous en principe à 18h00 au vélodrome rue de Pen Ar Stang).

Jacky rappelle que vous aviez retenus les 3 circuits suivants :

1/ départ de la MPT d'Ergué-Armel, passage par la Mairie annexe, le centre commercial du Braden, l'école Edmond Michelet, le vallon St Laurent et arrivée au vélodrome (Ghislaine Le Gallou – Ursula Le Strat – Ronan Pennarun - Joseph Roze)

2/ départ de la chambre de commerce, traversée du bois de Keradenec, passage sous le tunnel de la rocade pour rejoindre le Braden et liaison possible avec le départ 1/ pour une arrivée commune au vélodrome (Sylvie Vergnaud et Jean-Jacques Le Borgne)

3/ partir de Locmaria, monter par le Frugy et arriver au vélodrome (Fabienne Laurence et Fabienne Bignon)

A ce jour, seul le circuit n°3 a fait l'objet d'un retour. Il a été matérialisé sur une carte avec les données de l'application gratuite « Visorando » à télécharger sur votre Smartphone Vous pouvez trouver la randonnée sous le numéro suivant :

**<http://www.visorando.com/randonnee-/216356>**

## **7- Futur aménagement des espaces publics de Locmaria**

Mercredi 16 mars 2016, trois membres du collectif d'animation sont allés, aux Halles Saint François, assister à une réunion publique sur le futur aménagement du quartier de Locmaria (présentation suite au dossier de FORMA 6 de mai 2015).

Afin d'alimenter la discussion, un plan du futur quartier fourni par le service de l'urbanisme a permis de montrer aux membres du conseil le projet d'aménagement en cours de réalisation.

Il s'agit notamment de redessiner et de réaménager :

1/ la place du Stivel, sans doute en nivelant l'ensemble pour la mettre au niveau de la chaussée, avec si possible, la sauvegarde d'un arbre existant.

2/ la place Bérardier, avec la pose de dalles en granit qui descendraient en paliers jusqu'à l'Odet, la modification du parking et l'ouverture de la rue de la faïence en secteur piétonnier, et la création d'espaces verts.

3/ la création d'un parking de 34 places à l'angle de la rue du Stivel et de la rue Haute, avec entrée et sortie rue du Stivel (parking avec arbres, en contrebas de la rue Haute).

4/ la ville de Quimper souhaite vendre l'ancien bâtiment des faïenceries Henriot, mais exige le maintien du couturier Pascal Jaouen dans ses locaux actuels.

5/ le Conseil Départemental souhaite vendre le bâtiment de la SAFI, le manoir et l'ancienne crèche (peut-être possibilité de création de parkings à la place ??)

6/ l'association du « Lougre de l'Odet » pourrait envisager d'occuper les locaux de l'ancienne école toute proche.

7/ il n'y aura pas pour l'instant de travaux de réfection sur le quai dans le secteur de la cale, car la ville n'a pas le budget nécessaire à ce jour.

8/ le stationnement est un point important car il faut contenter à la fois les riverains, les commerçants et les touristes : c'est un lieu très fréquenté !

9/ un autre problème a été évoqué : celui de la coupure totale entre Locmaria et le centre-ville à cause de la fête foraine sur les allées en période estivale ! Mais comment rompre avec une tradition vieille de plusieurs dizaines d'années ???

## **8- Prochains articles du Mag+Agglo de mai/juin 2016**

### Kerfeunteun

#### **Kerf'en fête**

#### **Tous à la plage !**

Avec son traditionnel vide-grenier, son après-midi animé et populaire, sa soirée festive et familiale, Kerf'en fête continue de faire battre le cœur de quartier. Rendez-vous le samedi 11 juin pour mettre les pieds dans le sable, thème choisi cette année.

### Ergue-Armel

#### **Coup de jeune**

L'offre en direction des jeunes de la MPT d'Ergué-Armel évolue. Depuis septembre dernier le Cyber-bus itinérant est complété d'un lieu d'accueil fixe, le Local Jeunes, situé sous la mairie annexe d'Ergué-Armel (Braden).

### Centre-ville

#### **Bonne route !**

Après un an de travaux, la rue des Reguaires offre un nouveau visage aux passants et aux habitants du quartier. Les travaux qui avaient débuté en juin 2015 s'achèvent le 21 juin 2016 à l'occasion de la fête de la musique.

### Penhars

#### **Aux arts citoyens**

L'édition 2016 de la Rue est vers l'art s'annonce plus fédératrice que jamais. La fête de quartier organisée par la MPT (Maison pour tous) de Penhars se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 juin.

## 9- Informations et questions diverses :

### Informations des autres quartiers :

- a- Le conseil de quartier du centre-ville a démarché les 300 commerçants du centre afin d'améliorer le ramassage des déchets en période estivale, Pour l'instant environ 70 % ont répondu au questionnaire.
- b- L'inauguration du marché de Penhars, créé à l'initiative du conseil de quartier, pour un budget de 18000€, va avoir lieu demain mercredi 20 avril à 16h30. Les associations sont cordialement invitées à proposer des animations : il suffit de s'inscrire à l'avance auprès de monsieur Anthony Rica du service droits de place/marchés, en sachant que les associations du quartier de Penhars demeure prioritaire.

### Informations du quartier :

- a- Concernant le Plan Local d'Urbanisme, monsieur Pierre Collorec a trouvé que la réunion du 8 mars 2016, à laquelle participaient le Maire et de nombreux élus, manquait de précisions. Il n'a pas pu s'exprimer comme il l'aurait souhaité, et le temps accordé aux questions était trop restreint. Cette réunion s'est malgré tout, terminée à 23h15.
- b- Concernant la rue de l'Université où un coussin berlinois a été posé en plein virage, les ambulanciers ont maintenant tendance à éviter cette rue. Ils emprunteraient la rue Léon Blum quand ils transportent un polytraumatisé.
- c- Un des membres signale que le travail effectué aux abords de l'école Émile Zola n'a pas été pris en compte.

### Questions :

- a- Les membres ne comprennent pas les multiples travaux réalisés rue de La Tourelle : on creuse, on bouche, on creuse de nouveau, on rebouche...
- b- Un problème d'affaissement sur le terrain en pelouse près de la Chambre de commerce et d'industrie est signalé par un des membres. Jacky lui conseille de nous envoyer une photo afin de savoir si le problème cité concerne la commune ou la chambre de commerce. Il semblerait que ce soit dans l'entourage de la fontaine qui est située juste en contrebas des locaux de la chambre de commerce. Un ruban rouge a été posé depuis plusieurs mois afin de signaler le danger. Une signalisation plus appropriée et sécurisée ne serait pas de trop !
- c- Ne pas oublier de faire des photos lors de notre sortie du 23 avril afin de travailler principalement sur le dossier du futur lotissement de Linéostic, lors de notre prochaine réunion plénière du mardi 3 mai.

- d- Un rappel à l'ordre, de la part de Corine Nicolas et Jacky Frémy, est fait à l'intention de monsieur Pierre Collorec, afin qu'il respecte la clôture de séance, et les temps de parole des autres membres du conseil.

#### **10- Prochains rendez-vous**

Date de la prochaine plénière : **mardi 3 mai 2016**

Date du prochain collectif : *mardi 31 mai 2016 à 20h*

Merci à toutes et à tous, et à bientôt

Cordialement

Les secrétaires de séance

Jean-Jacques Le Borgne et Jacky Frémy